

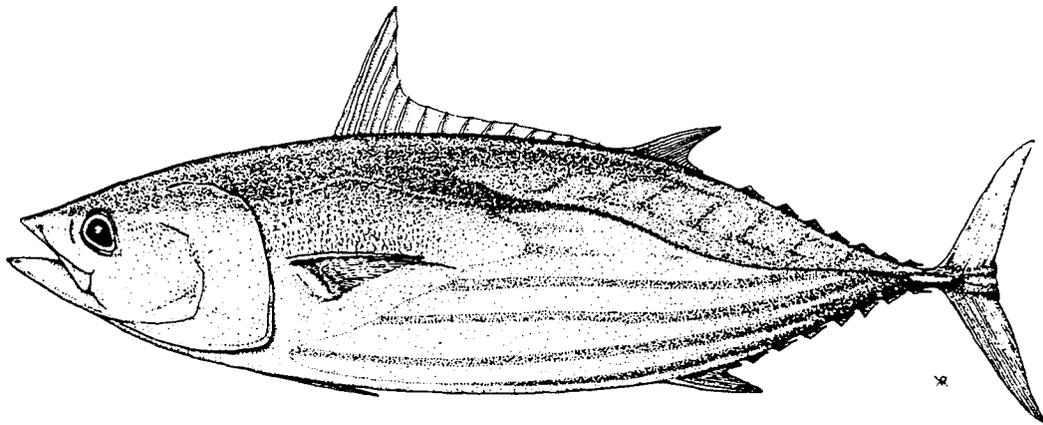
**RAPPORT DE CONFERENCE**

SPC Library  
  
33352  
Bibliothèque CPS

**SIXIEME REUNION DU COMITE PERMANENT  
SUR LES THONIDES ET MARLINS**

(Pohnpei, Etats fédérés de Micronésie, 16-18 juin 1993)

*Loan no. 3486 (C)*



Programme d'évaluation des thonidés et marlins  
Commission du Pacifique Sud  
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Juin 1993

SOUTH PACIFIC COMMISSION

SPC  
639.2758  
SPTA  
1993  
Copy

33156

## SOMMAIRE

	Page
I. ORDRE DU JOUR	1
II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX	3
1. OUVERTURE	3
2. BILAN DE LA PECHE THONIERE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL	3
3. BILAN DES ACTIVITES CONDUITES AU TITRE DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS ET TENDANCES POUR 1993-1994	8
4. PLAN D'ACTION DU PROGRAMME THONIDES	11
5. RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS	13
6. QUESTIONS DIVERSES	14
III. RECOMMANDATIONS	15
IV. LISTE DES DOCUMENTS PRESENTES	17
V. LISTE DES PARTICIPANTS	19
 ANNEXES	
1. ALLOCUTION DE BIENVENUE PRONONCEE PAR M. RESIO S. MOSES, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ETATS FEDERES DE MICRONESIE	23
2. RECAPITULATIF DES MESURES REQUISES POUR 1992	25
3. RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS FORMULEES EN 1992	27
4. LISTE DES MESURES REQUISES	29

## I. ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE

- 1.1 Cérémonie d'ouverture
- 1.2 Nomination du président et des rapporteurs
- 1.3 Procédures adoptées lors de la réunion
- 1.4 Adoption du rapport de la cinquième réunion du comité permanent des thonidés et marlins (Honolulu, Hawaï, 17-19 juin 1992)

### 2. BILAN DE LA PECHE THONIERE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL

- 2.1 Situation de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS en 1992
- 2.2 Etat des stocks
- 2.3 Perspectives économiques de la pêche thonière
- 2.4 Bilan des prises accessoires et des rejets de thonidés dans le Pacifique occidental
- 2.5 Situation actuelle de la base de données du comité permanent des thonidés et marlins

### 3. BILAN DES ACTIVITES CONDUITES AU TITRE DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS ET TENDANCES POUR 1993-1994

- 3.1 Statistiques et suivi
- 3.2 Recherches biologiques
- 3.3 Evaluation des stocks et modélisation
- 3.4 Préparation de rapports et communications
- 3.5 Recherches sur le germon du sud
- 3.6 Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

### 4. PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

- 4.1 Plan de travail pour 1993-1994 et description des activités nouvelles
- 4.2 Plan d'orientation pour 1993-1997

### 5. RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

### 6. QUESTIONS DIVERSES

## II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX

### 1. OUVERTURE

#### 1.1 Cérémonie d'ouverture

1. M. Antony Lewis souhaite brièvement la bienvenue aux participants avant de donner la parole à M. Bernard Thoulag, qui présente M. Resio S. Moses, ministre des affaires étrangères des Etats fédérés de Micronésie. M. Moses prononce une allocution d'ouverture (annexe 1) dans laquelle il souligne l'importance du travail du comité pour la gestion de la pêche des thonidés dans les Etats fédérés de Micronésie.

#### 1.2 Nomination du président et des rapporteurs

2. M. Bernard Thoulag, directeur des affaires maritimes des Etats fédérés de Micronésie, assure la présidence de la réunion.

3. Les rapporteurs sont :

Point 1 de l'ordre du jour	: M. Tim Lawson
Point 2 de l'ordre du jour	: M. David Itano et M. Peter Craig
Point 3 de l'ordre du jour	: M. Peter Ward, M. John Diplock et M. Subodh Sharma
Point 4 de l'ordre du jour	: M. Peter Ward et M. John Diplock
Point 5 de l'ordre du jour	: M. Tim Lawson
Point 6 de l'ordre du jour	: M. Tim Lawson

#### 1.3 Procédures adoptées lors de la réunion

4. Les participants conviennent que le président présentera le rapport de leur réunion, une fois celui-ci approuvé, à la vingt-cinquième conférence technique régionale sur les pêches qui doit se tenir à Nouméa du 2 au 6 août 1993.

5. La liste des mesures requises et des recommandations adoptées à l'occasion de la cinquième réunion du comité permanent sont reprises aux annexes 2 et 3. Chacune de ces mesures ou recommandations est abordée au titre du ou des points correspondants de l'ordre du jour. Un récapitulatif des suites qui leur auront été données figure au point 3 de l'ordre du jour.

#### 1.4 Adoption du rapport de la cinquième réunion du comité permanent des thonidés et marlins (Honolulu, Hawaï, 17-19 juin 1992)

6. Le comité adopte sans amendement le rapport de sa cinquième réunion tenue à Honolulu (Hawaï) du 17 au 19 juin 1992.

## 2. BILAN DE LA PECHE THONIERE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL

### 2.1 Situation de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS en 1992

7. Le directeur scientifique présente un aperçu de l'évolution de la pêche thonière dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud (CPS) en 1992 et renvoie le comité au document WP.2. Cet exposé, dont le principe a été instauré depuis la quatrième réunion du comité permanent, permet de faire état des estimations anciennes de prises des principales espèces (bonite, thon jaune, thon obèse et germon) par type d'engin, filet maillant, palangre, canne, senne et traîne, dans la zone d'action de la CPS ainsi que dans la partie orientale de l'Indonésie et aux Philippines. Les précédentes estimations de captures ont été révisées dans plusieurs cas et le champ d'application de l'étude a été étendu afin d'inclure les données fournies par l'Agence des pêches du Japon ainsi que celles communiquées par les palangriers nouvellement attachés au port de Majuro au sujet des quantités débarquées. Le document fournit des estimations optimales des captures par pavillon et par type d'engin en 1992.

8. En 1992, les captures ont atteint 1,049 million de tonnes métriques dans la zone couverte par les statistiques de la CPS, soit 7 pour cent de moins que l'estimation révisée de 1,129 million de tonnes. Ce léger recul est d'autant plus notable que c'est la première fois que le niveau des captures annuelles baisse depuis 1985 dans cette zone. Il est attribué à une diminution des captures de bonites à la senne en 1992, par suite du volume particulièrement élevé de bonites débarquées en 1991 et d'un recul significatif des captures de la flottille de senneurs coréens. Il est noté par ailleurs que le volume total de thons jaunes débarqués et de captures de thons jaunes à la senne s'est accru en 1992.

9. Les prises des flottilles de senneurs américains et coréens ont diminué en 1992 tandis que celles des flottilles japonaises et surtout taïwanaises ont augmenté. Les prises réalisées par des navires d'Australie, des Etats fédérés de Micronésie, d'Indonésie, des Iles Marshall, des Philippines, des Iles Salomon et de Russie ont diminué. L'année a été caractérisée par une situation économique difficile pour la pêche à la senne en raison de la baisse des prix du poisson et de l'abondance de l'offre sur le marché. La mise en oeuvre des nouvelles conditions minimales fixées par les parties à l'Accord de Nauru, qui exigent que le transbordement soit effectué dans certains ports et que les captures des navires hauturiers soient déclarées de façon plus précise, doit commencer en juin 1993. En outre, l'Accord de Palau, qui prévoit un contingentement de l'effort des senneurs des pays du groupe de Nauru, est entré en vigueur en 1992. Indépendamment de cet accord, la taille de la flottille de senneurs opérant dans la région a légèrement baissé en 1992 en raison de la conjoncture.

10. Les opérations de pêche à la palangre sont restées relativement stables en 1992, bien que la tendance au remplacement des grands navires hauturiers par des petits navires spécialisés dans la pêche du poisson de qualité *sashimi* et travaillant à l'échelle régionale se poursuive. Il est noté que la collecte et la compilation des données concernant la pêche à la palangre sont particulièrement longues.

11. Le fléchissement de l'effort japonais de pêche hauturière à la canne s'est poursuivi en 1992, se traduisant par un recul significatif des captures. Aucune opération de pêche hauturière au filet dérivant n'a été déclarée en 1992; les prises de germon à la traîne ont légèrement diminué pendant la campagne 1991-1992.

12. Les participants examinent ensuite les effets potentiels des nouvelles conditions minimales relatives au transbordement dans les ports, par les flottilles de senneurs des pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH).

## 2.2 Etat des stocks

13. Le directeur scientifique présente le document WP.3 qui comporte un état récapitulatif des stocks dans la zone d'action de la CPS en 1993. C'est la première fois qu'un document de ce type, indiquant de façon précise l'état des stocks de thons jaunes, de bonites, de thons obèses et de germons dans la zone d'action de la CPS, est présenté à une réunion du comité permanent des thonidés et marlins. Les membres du comité félicitent la CPS pour cette importante étude.

14. Les informations et hypothèses concernant l'état du stock pour chaque espèce sont présentées et suivies d'une étude des indicateurs de pêche, notamment des séries chronologiques de prises par unité d'effort (PUE). Des estimations des stocks de thons jaunes et de bonites ont également été réalisées à partir de données résultant du projet régional de marquage des thonidés. Les progrès réalisés dans la mise au point d'un modèle d'estimation par âge des stocks de germons sont présentés ainsi que les résultats qui pourront être obtenus grâce à cette méthode.

15. Deux critères d'estimation des niveaux de "sécurité maximale" d'exploitation sont définis comme suit : 1) maintien du rapport d'exploitation en-dessous de 50 pour cent, 2) préservation d'un stock permanent de 50 pour cent au moins de biomasse vierge. Les rapports d'exploitation relativement bas enregistrés par le projet régional de marquage des thonidés pour le thon jaune (16%) et la bonite (15%) indiquent que ces deux espèces pourraient supporter un accroissement considérable des prises. Les participants conviennent qu'il serait possible de porter les captures annuelles de thon jaune à un niveau compris entre 600 000 à 800 000 tonnes, tandis que les niveaux de "sécurité maximale" d'exploitation de la bonite pourraient être compris entre 1,5 et 2 millions de tonnes. Ils notent cependant que ces chiffres dérivent de données très générales couvrant l'ensemble du Pacifique occidental et que des réductions des stocks que ce type d'analyse ne permet pas de prédire sont susceptibles de se produire par endroit. En outre, le directeur scientifique fait observer que, si rien ne s'oppose du point de vue biologique à une augmentation des captures, il convient néanmoins de tenir compte des répercussions économiques négatives d'un accroissement sensible des volumes commercialisés sur le marché mondial des thonidés, qui risquent d'être importantes.

16. On considère que le thon obèse constitue un stock unique, réparti dans tout le Pacifique, sur l'état duquel on manque d'informations et pour lequel l'insuffisance des données de marquage fait obstacle à une évaluation fiable. L'analyse des PUE semble indiquer que les niveaux actuels de prises sont viables, mais la rareté des données engage à la prudence. D'autre part, on souligne également les problèmes potentiels d'évaluation des stocks de thon obèse, dûs à l'insuffisance ou à l'inexistence des déclarations de prises de juvéniles effectuées en surface par les senneurs et les canneurs.

17. En ce qui concerne le germon du sud, on admet qu'il existe des stocks distincts dans les hémisphères nord et sud. Pour des raisons qu'on ignore, les PUE de pêche à la palangre et à la traîne fléchissent depuis peu, ce qui appelle, de l'avis général, un suivi permanent et détaillé de ces prises. Il est fait mention des données d'échantillonnage au port en provenance de Nouvelle-Calédonie indiquant la faible proportion de femelles de plus de 95 cm de longueur à la fourche; on propose d'incorporer ces données aux prochaines évaluations des stocks.

18. Si la méthodologie de l'analyse de la répartition par âge mise en oeuvre pour le germon du sud devait s'avérer efficace, on propose de l'appliquer cette fois aux stocks de thon jaune, de thon obèse et de bonite.

19. Les participants se penchent sur l'utilité de l'examen de l'état des principaux stocks de thonidés à chaque réunion du comité permanent. Une décision devait être prise avant le terme de cette session mais, par manque de temps, elle a été renvoyée à la septième réunion du comité permanent.

### 2.3 Perspectives économiques de la pêche thonière

20. A la demande des membres du comité permanent, des éléments d'information sur les perspectives économiques de la pêche thonière dans le Pacifique occidental et des marchés qu'elle approvisionne ont été obtenus auprès de l'Agence des pêches du Forum depuis la cinquième réunion du comité; ces informations sont contenues dans deux documents d'information : *An Overview of Tuna Markets* (Etat des marchés thoniers) (IP.5.FFA) et *Product Flows in the Western Pacific Tuna Fishery, 1992* (Flux des produits de la pêche thonière du Pacifique occidental – 1992) (IP.2 SPC).

21. En 1991, le volume de production de la pêche thonière et des conserveries de thon du Pacifique tropical occidental a continué à progresser, alors que les prix ont connu une baisse sans précédent et ce, à cause de l'augmentation de l'offre, du ralentissement de la demande et de la complexité toujours croissante des flux de produits. En ce qui concerne le Pacifique occidental, la valeur totale de la production débarquée de thons destinés aux conserveries ou de qualité *sashimi* a dépassé 1,1 milliard de dollars E.-U., accusant une baisse de 4 pour cent par rapport aux chiffres de 1991.

22. Les principaux marchés du thon en conserve sont les Etats-Unis d'Amérique, l'Europe et le Japon. L'offre mondiale de bonite et de thon jaune, principales espèces mises en conserve, a nettement augmenté au cours des dernières années, dépassant 2 millions de tonnes en 1990. Ce sont essentiellement les prises des senneurs du Pacifique occidental qui sont à l'origine de cet accroissement; elles représentent aujourd'hui plus de 80 pour cent des captures de thonidés dans la zone d'intervention de la CPS, et 61 pour cent du total des prises de thonidés effectuées par des senneurs dans le monde.

23. Parmi les autres facteurs ayant une incidence sur l'augmentation des prises des senneurs, il faut retenir les innovations technologiques et l'amélioration des compétences des équipages, ainsi que le recours à des navires transporteurs permettant de transborder les captures en haute mer, ce qui évite aux senneurs la navette vers le port pour procéder à un débarquement. Les pays membres de l'Agence des pêches du Forum interdisent toutefois, depuis le 15 juin 1993, les transbordements en mer, ce qui équivaut à une réduction importante du temps que de nombreux navires étrangers pourront consacrer à la pêche, et partant, du volume de leurs prises. On fait toutefois remarquer que ces dispositions améliorent les possibilités de collecte de données halieutiques (grâce à l'échantillonnage au port et à l'embarquement d'observateurs).

24. Le thon du Pacifique occidental est également consommé sans être transformé, soit frais soit surgelé, et souvent sous la forme de thon *sashimi* de haute qualité et d'excellent rapport, le Japon en étant le premier marché au monde. La consommation japonaise globale de thon frais (*sashimi*) a atteint environ 480 000 tonnes métriques en 1992. Depuis 1989, les prix à l'importation du thon jaune (+74%) et du thon obèse (+47%) ont progressé régulièrement.

## 2.4 Evaluation des prises accessoires et des rejets des pêcheries thonières du Pacifique occidental

25. Le document WP.8 où figure une évaluation des prises accessoires et des rejets des senneurs et palangriers du Pacifique occidental est présenté brièvement. Les chapitres ayant trait aux prises accessoires et aux rejets des canneurs, des ligneurs, des bateaux pêchant à la palangrotte et de ceux pêchant au filet maillant dans le Pacifique occidental ont déjà été rédigés mais n'apparaissent pas dans cette version du document WP.8. L'accent a été mis sur les deux autres types d'engins qui contribuent en majeure partie aux prises accessoires et rejets dans la région et qui préoccupent au premier chef les pays et territoires membres. La première mouture de ce rapport a été présentée au cours de la cinquième réunion du comité permanent et a été soumise par le comité à l'examen du groupe d'experts chargé du suivi du programme. Il n'a pas été possible de mettre le document à la disposition des participants avant la sixième réunion du comité permanent, contrairement à la recommandation de la cinquième session du comité.

26. Aux fins de cette évaluation, et en raison des différentes combinaisons entre engins de pêche et prises accessoires, la zone statistique relevant de la CPS a été divisée en quatre parties : Pacifique tropical occidental, Pacifique sub-tropical occidental, Pacifique tempéré occidental et Pacifique sub-tropical occidental nord. On a choisi comme espèces cibles le thon jaune, le thon obèse, la bonite, le germon et le thon rouge du sud, le marlin étant considéré surtout comme "faux-poisson" ou prise accessoire des senneurs ou palangriers. Cette étude passe explicitement en revue les prises accessoires et les rejets de marlins, d'oiseaux marins, de tortues de mer, de mammifères marins, ainsi que les rejets d'individus appartenant à des espèces cibles (thonidés). Elle offre également des éléments d'information sur le caractère saisonnier des prises accessoires et des rejets.

27. En ce qui concerne les **senneurs**, on constate de grandes variations dans les prises accessoires et les espèces concernées selon le type de pose. Celles qui sont associées à des bois flottés, à des dispositifs de concentration du poisson (DCP) au mouillage ou dérivants produisent habituellement des prises accessoires plus importantes et constituées de diverses espèces de poissons. On capture des requins et des marlins, que ce soit à partir de bancs libres ou de bancs associés à des bois flottés ou à des DCP, bien que la majeure partie des prises accessoires de marlins des senneurs soit constituée de marlins bleus capturés lors de poses associées à des bois flottés. Les informations de la base de données régionale sur les thonidés montrent qu'en 1991, 65 pour cent des prises accessoires qui ont été déclarées étaient issues de poses associées à des bois flottés ou à des DCP, et 27,9 pour cent à des poses non associées. Le type de bancs ayant une incidence évidente sur le volume et le type des prises accessoires, les différentes flottilles exploitant les eaux de la région remontent des volumes variables de prises accessoires, et ce à cause de la disparité de leurs stratégies de pêche.

28. L'absence ou l'insuffisance des déclarations des prises accessoires et des rejets varient selon la méthode de pêche étudiée. Lors de l'élaboration du document WP.8, les meilleures sources d'information furent : les programmes d'observation, les rapports de la Fondation pour le développement de la pêche thonière dans le Pacifique (*Pacific Tuna Development Foundation*), les missions des observateurs de la CPS, les données du projet régional de marquage des thonidés et celles du programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites, ainsi que certains éléments utiles issus de journaux de pêche et de connaissances personnelles des opérations de pêche.

29. Grâce à la base de données régionale sur les thonidés, on a pu évaluer de façon approximative les prises accessoires pour 1991, en ayant recours aux volumes de prises accessoires déclarées, réparties selon les flottilles concernées et le type d'association des bancs. Les chiffres obtenus ont été extrapolés pour tenir compte des variations des niveaux de déclaration des différentes flottilles, et des variations des niveaux estimés des prises accessoires selon le type d'association des bancs. Les moyennes logarithmiques ajustées des volumes de prises accessoires enregistrées par la base de données régionale sur les thonidés ont été utilisées dans ces calculs pour décrire la répartition des volumes de prises accessoires déclarées.

30. Les principaux motifs de rejet de prises cibles sont mis en lumière lors de l'exposé sur les rejets de thonidés et de prises accessoires. Selon les informations de la base de données régionale sur les thonidés, 75 pour cent des rejets de thonidés correspondent aux rejets intentionnels d'individus de trop petite taille, effectués en mer par l'équipage au cours des opérations de tri qui précèdent l'entreposage. Ce sont les poses associées à des bois flottés et à des DCP qui donnent lieu le plus souvent à des captures de thonidés de trop petite taille. Un certain volume de pertes est dû à une défaillance en mer des engins ou des filets, ou au rejet des prises excédentaires une fois remplis les bacs de rangement remplis. Les informations disponibles à l'heure actuelle n'ont pas permis d'évaluer les quantités de thonidés rejetés.

31. En ce qui concerne l'étude des prises accessoires et des rejets des palangriers, on met en avant l'importance du volume des prises accessoires de requins et de rejets de thonidés de trop petite taille ou abîmés, et à nouveau, le problème de l'absence ou de l'insuffisance des déclarations. Les participants se penchent sur la question de la normalisation des procédures d'enregistrement, de l'inadéquation des formulaires de notification des prises accessoires et des rejets, et du manque de données d'observation fiables. On considère qu'il n'est pas possible d'entreprendre une évaluation des volumes de prises accessoires et de rejets des palangriers, à cause du manque de données.

32. Le représentant des Samoa américaines suggère que l'on étudie le taux de survie des tortues marines capturées et relâchées par les palangriers.

33. Suit une longue discussion sur la méthodologie mise en oeuvre pour dériver les estimations de prises accessoires des senneurs présentées dans le document WP.8. On considère que ces estimations sont biaisées car dérivées uniquement de données de captures issues de poses pour lesquelles des prises accessoires ont été déclarées, ces données ayant ensuite été extrapolées à partir du nombre total de poses de l'année 1991. Il ne fait aucun doute que certaines poses n'ont réellement donné lieu à aucune prise accessoire, et les chiffres estimatifs peuvent donc conduire à une surévaluation des volumes de prises accessoires. Néanmoins, il s'agit d'être prudent car le manque de données objectives risque d'avoir influencé à la baisse les valeurs estimées. On suggère de procéder à un nouvel examen de la méthodologie mise en oeuvre lors de l'évaluation des volumes de prises accessoires, et de faire appel à cet égard à des sources d'information plus fiables, tel que que les rapports émanant des observateurs.

34. Tenant compte du manque de données objectives, et vu que cette question est sujette à controverse, les membres du comité conviennent de considérer le document WP.8 comme un rapport provisoire présenté au cours de cette réunion, qui doit être remanié et peaufiné avant d'être examiné par les participants à la septième réunion du comité permanent des thonidés et marlins.

*Mesure n° 1 : Il est demandé au programme d'évaluation des thonidés et marlins de mener à terme son évaluation des prises accessoires et des rejets des pêcheries du Pacifique occidental et de l'adresser aux membres du comité permanent des thonidés et marlins avant la septième réunion de ce comité, accompagnée des amendements au document provisoire, tel que suggéré par les membres du comité au cours de sa sixième réunion.*

## 2.5 Situation actuelle de la base de données du comité permanent des thonidés et marlins

35. La mise sur pied d'une base de données commune est en bonne voie; elle regroupera les données agrégées fournies par toutes les nations engagées dans des activités de pêche dans la zone d'intervention de la CPS, y compris les pays pratiquant la pêche hauturière et les Etats côtiers. En général, les données que présentent les Etats côtiers sont exhaustives, mais la situation peut varier en ce qui concerne les PPPH. Au cours de la période de déclaration en cours, la principale amélioration a été la mise à disposition par l'Agence des pêches du Japon de données agrégées concernant les palangriers (1981-1990), les canneurs (1980-1990) et les senneurs (1967-1991) battant pavillon japonais. Il convient également de relever l'obtention de données sur les senneurs américains, de 1981 à 1985, ces informations ayant été compilées et traitées avec l'aide de la Commission interaméricaine du thon des tropiques (CIATT). En ce qui concerne les palangriers (1988-1991) et les senneurs (1980-1991) coréens, il existe encore de grosses lacunes dans les données, mais les membres du comité permanent considèrent que l'esprit de collaboration dont ont récemment fait preuve les experts coréens en matière d'information sur les prises annuelles est encourageant. Au cours de la prochaine période de déclaration, on s'efforcera, avec le concours de la CIATT, de colliger les données ayant trait aux senneurs américains pour la période allant de 1986 à 1988, c'est-à-dire avant la mise en application du Traité multilatéral.

36. Le représentant de Taïwan dresse un tableau du travail entrepris par l'Université nationale de Taïwan (NTU) afin d'améliorer la qualité des données issues des journaux de pêche des senneurs taïwanais. Au cours de la cinquième réunion du comité permanent, les représentants de la CPS avaient passé en revue les conclusions d'une analyse sur l'absence de déclaration et les déclarations incomplètes des flottilles des PPPH, qui mettaient en évidence l'étendue de l'insuffisance des déclarations des senneurs taïwanais. Les données transmises par les armateurs aux pays et territoires membres de la CPS se sont sensiblement améliorées

récemment et l'on s'attend à ce que cette tendance se confirme avec la sensibilisation des armateurs au mécontentement engendré dans les pays et territoires membres de la CPS par ces notifications incomplètes.

37. Faisant référence à la recommandation n° 1 issue de la cinquième réunion du comité permanent, concernant la mise à disposition par les flottilles coréennes d'informations destinées à la base de données du comité permanent, le directeur des affaires maritimes de Micronésie signale que la Corée a accepté de fournir toutes les données de ses journaux de pêche ayant trait aux activités de pêche qu'elle mettra en oeuvre dans la zone économique exclusive (ZEE) des Etats fédérés de Micronésie et les eaux contigües, ainsi que celles concernant les transbordements effectués au port et celles recueillies grâce aux observateurs.

### **3. BILAN DES ACTIVITES CONDUITES AU TITRE DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS ET TENDANCES POUR 1993-1994**

38. Le document WP.5 présente le bilan des activités conduites en 1992-1993 au titre du programme d'évaluation des thonidés et marlins (programme thonidés) et en extrapole les activités devant figurer dans le plan d'orientation pour 1993-1994. Le comité permanent sur les thonidés et marlins est également invité à se pencher sur la récente évaluation des projets financés par la CE, en particulier le projet régional de marquage des thonidés et le projet de marquage des germons (document WP.6).

#### **3.1 Statistiques et suivi**

39. Le statisticien des pêches résume les activités menées en matière de statistiques et de suivi, comme suit :

- gestion de la base régionale de données sur la pêche thonière, qui comprend les relevés journaliers de prises et d'effort, la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins et la base de données du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud (GROUPE GERMON);
- appui au programme d'échantillonnage au port des palangriers, mené par les pays membres (Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Iles Marshall, Nouvelle-Calédonie et Palau), et qui comporte la compilation des données sur les quantités débarquées et des données morphométriques aléatoires;
- soutien aux programmes d'observateurs, notamment le programme d'observateurs embarqués à bord des senneurs au titre du Traité multilatéral de pêche conclu avec les Etats-Unis d'Amérique et administré par l'Agence des pêches du Forum, et le programme d'observateurs embarqués à bord des palangriers et senneurs, conduit par la Direction des affaires maritimes de Micronésie;
- publication du *Bulletin régional des thonidés* de la CPS;
- préparation du rapport sur la situation de la pêche thonière dans la zone desservie par la CPS en 1992, comprenant les prises annuelles effectuées entre 1922 et 1938, et entre 1952 et 1992 (signalées dans le document WP.2);
- appui aux instruments de statistiques halieutiques des pays membres; et
- contribution statistique aux autres projets halieutiques de la CPS.

40. En raison d'une pénurie de personnel, le traitement des relevés journaliers de prises et d'effort a été retardé pendant plusieurs mois en 1992, mais ce retard a été comblé. La contribution aux travaux de statistiques halieutiques des pays membres a été retardée parce que deux postes de programmeur étaient vacants, mais ils seront pourvus dans un proche avenir. Hormis ces deux exceptions, des progrès notables ont été réalisés dans le cadre de chacune des autres activités.

41. L'échantillonnage au port se déroulait rondement dans les Etats fédérés de Micronésie, à Fidji, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Des arrêts temporaires de l'échantillonnage se sont produits aux Iles Marshall et à Palau, mais les problèmes ont été réglés. Les premiers essais d'échantillonnage au port à Guam ont échoué, mais une nouvelle tentative sera faite en 1993. Les financements au titre de la quatrième

Convention de Lomé permettront d'étendre l'échantillonnage au port et d'absorber l'augmentation des transbordements qui devraient découler d'une décision prise par les parties à l'Accord de Nauru de limiter les transbordements à des ports déterminés. Les financements supplémentaires pourraient également permettre au programme thonidés d'étendre son action aux ports de l'Asie du sud-est.

### 3.2 Recherche biologique

42. La campagne du *Te Tautai* s'est terminée en décembre 1992. Dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés et de divers autres projets de marquage nationaux, 133 572 thonidés ont été marqués, ce qui dépasse l'objectif initial de 80 000. Près de 14 000 marques (10%) ont été récupérées à l'heure actuelle. Le directeur scientifique se félicite de la collaboration des pêcheurs, des chargés de l'échantillonnage au port et des organismes publics, en particulier le service national américain de la pêche maritime (NMFS) (Pago Pago) et la Direction des affaires maritimes de Micronésie, et les remercie d'avoir récupéré les marques et d'avoir participé à des expériences de faux marquage servant à évaluer les taux de déclaration.

43. Pendant encore cinq ans ou davantage, les pêcheurs continueront à prendre des thons jaunes et des thons obèses marqués dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés. Ces prises à long terme ne devraient pas modifier les conclusions de l'évaluation des niveaux de prise de thons jaunes fondée sur le marquage (document WP.3), à moins que des quantités imprévues soient récupérées. Cependant, les expériences de faux marquage et la promotion qui est faite pour inciter les pêcheurs à renvoyer les marques se poursuivront, parce que les prises à long terme pourraient fournir des renseignements biologiques précieux, notamment sur les déplacements, les niveaux d'interaction, la croissance et la longévité. Le paragraphe 3.3 (Evaluation des stocks et modélisation) du document WP.5 traite de l'analyse des données recueillies dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés. Le comité permanent sur les thonidés et marlins a examiné l'étude des prises accessoires et des rejets au point 2.4 de son ordre du jour.

44. Le projet régional de marquage des thonidés a également permis de recueillir de nombreux échantillons et données biologiques dans une vaste zone entre 1989 et 1992. Il s'agit en l'occurrence de la taille, du poids, du sexe, du stade de développement des gonades, du poids des ovaires, du contenu stomacal, du remplissage stomacal, des mesures morphométriques, des comptages méristiques et de l'étude des otholites. Ces données et ces échantillons serviront à un grand nombre d'études biologiques, portant notamment sur la composition des stocks, la reproduction, l'alimentation, la validation de l'âge et la croissance. Ainsi, les ichtyologistes déterminent parfois l'âge des thonidés en comptant les anneaux de croissance qui sont censés être déposés quotidiennement sur les parties dures, notamment les otholites. Or, des analyses préliminaires ont permis d'établir que les anneaux de croissance quotidiens sont déposés de façon variable sur les otholites de thons jaunes. Les marques récupérées et les données sur la répartition par taille constituaient une source supplémentaire d'informations sur la croissance. Les agents du programme thonidés sont ouverts à toute proposition de collaboration pour l'analyse de ces données et échantillons et examineront les demandes d'autres organismes qui désirent y avoir accès.

### 3.3 Evaluation des stocks et modélisation

45. Les activités conduites dans le cadre du projet d'évaluation des stocks et de modélisation comportaient des enquêtes sur les modèles de déplacement utilisés pour les études d'interaction et l'élaboration, à partir des données de marquage, de modèles et d'évaluations de l'état des stocks, au plan régional, fondés sur les taux de capture par unité d'effort. Les agents du programme thonidés ont également analysé les données de marquage de façon plus détaillée, au plan national, lorsque cela était utile pour certains pays. Les nouvelles activités conduites dans le cadre du projet d'évaluation des stocks et de modélisation comportaient une étude de cas sur l'interaction à Kiribati et une étude, en collaboration avec l'Institut national de recherches sur la pêche hauturière du Japon, des interactions entre les techniques de pêche du thon jaune en surface et à la palangre.

46. Le programme thonidés a pris en compte les marques récemment récupérées lors de l'évaluation préliminaire des stocks de bonites et de thons jaunes, fondée sur le marquage, qui a été présentée à la cinquième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins. Parmi les autres travaux entrepris, citons des études sur la variabilité spatio-temporelle de la déclaration des marques et la comparaison des résultats de différents modèles. Le programme thonidés se propose d'achever, en 1993, la rédaction du document portant sur les évaluations élaborées à partir des marques, aux fins de publication.

47. Le programme thonidés a également mis au point des indices de l'abondance des thons jaunes à partir des données sur les prises et l'effort communiquées par les senneurs américains et japonais et d'autres données, notamment des données océanographiques. La troisième conférence du groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental (WPYRG) étudiera ce travail.

48. La société Otter Research a présenté un modèle de déplacement des bonites qu'elle a mis au point en collaboration avec les agents du programme thonidés. En mars 1993, elle a recueilli un ensemble complet des données, consistant en marques récupérées dans le cadre du projet d'étude et d'évaluation des stocks de bonites et en données sur l'effort de pêche pour la période 1977-1980, regroupées par carrés d'un degré de côté. L'adéquation préliminaire du modèle aux données indique que celui-ci correspond aux données réelles et peut produire des approximations raisonnables des paramètres. L'évaluation de différents déplacements hypothétiques révèle que le modèle est extrêmement sensible à de faibles écarts entre les hypothèses. Les analyses devraient être terminées d'ici 1994.

49. Le projet local de marquage pour les Iles Salomon a permis de recueillir des données pour l'étude de l'incidence des dispositifs de concentration du poisson (DCP) sur les déplacements de bonites. Lors de son détachement auprès du programme thonidés, le Dr Pierre Kleiber a élaboré un modèle dans lequel l'incidence des DCP sur les déplacements de bonites est prise en compte quantitativement, ce qui permet de simuler l'interaction entre la pêche à la canne et à la senne aux Iles Salomon. Les résultats, qui figuraient dans le rapport national des Iles Salomon pour 1992, ont également fourni des données sur la façon d'optimiser l'efficacité du mouillage des DCP. Ainsi, les simulations laissent entrevoir que le mouillage de DCP à moins de dix milles nautiques l'un de l'autre réduit leur capacité de rétention des bonites.

50. Le représentant du programme thonidés insiste sur la nécessité de diffuser les résultats des recherches par divers moyens, tel que les évaluations nationales des stocks (rapports nationaux). La portée des rapports nationaux a été étendue par l'intégration de renseignements généraux sur l'ichtyobiologie, l'océanographie et le développement de la pêche, ce qui a rehaussé l'utilité de ces rapports très complets pour les pays membres. La capacité du programme thonidés à produire une série de rapports nationaux de grande qualité sera fortement accrue par le recrutement d'un chargé de recherche halieutique.

### 3.4 Préparation de rapports et communication

51. Les contacts réguliers que le programme thonidés a entretenus avec les pays membres lui ont permis de prendre leurs intérêts en compte dans le cadre de programmes de recherche, de leur communiquer les résultats des recherches et de leur fournir des avis scientifiques pour la gestion de leurs ressources en thonidés et marlins. Les agents du programme thonidés ont, entre autres activités, participé à des conférences (session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), conférence technique régionale sur les pêches, comité des pêches du Forum, par exemple), apporté une contribution technique à des évaluations régionales (examen du Traité multilatéral avec les Etats-Unis d'Amérique, Accord de Nauru, par exemple) et entretenu la liaison entre la CPS et les organisations régionales (la FFA, la NMFS, l'IATTC, le Programme indo-océanien de mise en valeur et de gestion des ressources thonières). Le programme thonidés a compilé et diffusé une gamme de publications, parmi lesquelles le *Bulletin régional des thonidés* de la CPS, les rapports techniques du programme d'évaluation sur les thonidés et marlins et les rapports d'activité du projet régional de marquage des thonidés. Parmi les travaux qui seront conduits en 1993-1994, citons la publication d'une monographie des résultats obtenus dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés, qui sera dédiée à Kevin Bailey.

### 3.5 Projet de recherche sur le germon du sud

52. Le maître de recherches halieutiques décrit les progrès qui ont été réalisés jusqu'à ce jour et explique que le financement a été assuré à la fois par le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) et la Communauté européenne (CE). Les participants prennent bonne note de la contribution apportée par le GROUPE GERMON et de l'utilité de la base régionale de données du projet de recherche sur le germon du sud. Il relève aussi que dorénavant le GROUPE GERMON se réunira tous les deux ans et qu'entre chacune de ses sessions, la communication sera facilitée par la diffusion d'un bulletin.

53. Les résultats du marquage par des navires affrétés et des missions d'observateurs embarqués à bord de navires de pêche à la traîne sont présentés, et les participants étudient les raisons pour lesquelles les 58 marques (chiffre très faible) qui ont été renvoyées provenaient toutes de palangriers. Après analyse des données disponibles, la nécessité de poursuivre les missions de marquage et d'observation sera examinée.

54. Aucune mission d'observation ou de marquage n'est prévue pour 1993-1994. Le projet se concentrera sur l'échantillonnage au port, qui se poursuivra à Nouméa, à Papeete, en Nouvelle-Zélande et à Fidji (Suva, Levuka). L'échantillonnage au port est désormais du ressort des services locaux de la pêche dans la majorité des ports.

55. Le maître de recherche halieutique explique qu'un document portant sur l'âge et la croissance des germans a été rédigé, et que la croissance semble être moins rapide que ne l'avait laissé entendre une étude indépendante. Le caractère saisonnier du frai a également été examiné, afin de faciliter l'interprétation de la périodicité des valeurs dominantes dans les données sur la fréquence des tailles. Il semble qu'il y ait une seule saison de frai lors de l'été austral, et que les valeurs dominantes des tailles observées rendent compte des cohortes annuelles.

56. Les résultats d'une étude pilote par électrophorèse sur la composition des stocks n'ont pas été concluants, mais il semble que les germans du sud pourraient être considérés comme un stock homogène.

57. Les participants apprennent que les travaux sur un modèle de structure par âge des populations se poursuivront cette année, en collaboration avec la société Otter Research, et qu'une évaluation du niveau actuel d'exploitation sera disponible d'ici la fin de l'année.

58. On soulève la question de l'importance des marlins dans le cadre du programme de travail du programme thonidés, et le directeur scientifique indique que les marlins ne constituent certes qu'une composante relativement peu importante des prises régionales, mais que le programme thonidés donnera suite à des demandes ponctuelles d'évaluation de la ressource en marlins provenant de pays membres. Les participants notent la contribution du programme thonidés à l'étude sur les marlins financée par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), effectuée par l'Institut australien des sciences de la mer (AIMS).

### 3.6 Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

59. Le directeur scientifique rappelle brièvement les travaux accomplis à ce jour au titre du projet et indique que le programme thonidés a été amené à y collaborer dès la fin de l'année 1991 en fournissant des conseils techniques pour l'évaluation des stocks de bonites et de thons jaunes aux Philippines à partir des liens qui existent entre ceux-ci et les stocks présents dans la région desservie par la CPS. Grâce à la mission de marquage conduite par le *Te Tautai* pendant trois mois, 13 700 lâchers environ ont été effectués, en dépit de certaines difficultés à recueillir des appâts qui avaient obligé le bateau à croiser jusque sur le récif Helen à Palau et au large du nord de l'Indonésie. Environ 30 pour cent des marques ont été récupérées. Le taux de fuyards dans le secteur visé par la mission de marquage se révèle très faible à ce jour, sans doute du fait de la très forte exploitation de ce secteur.

60. Seize sites ont été retenus pour la collecte des données relatives aux prises débarquées et aux efforts de pêche. Les participants relèvent que les autorités philippines souhaiteraient que le programme thonidés collabore davantage au projet conduit sur leur territoire, en fournissant par exemple un soutien technique destiné à permettre d'assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des prises et de poursuivre l'analyse des données de marquage.

61. Un rapport final rendant compte des taux d'exploitation et des interactions entre méthodes de pêche dans les eaux contigües sera établi d'ici la fin de l'année en cours.

#### 4. PLAN D'ACTION DU PROGRAMME THONIDES

[L'objet du paragraphe 4.1 est traité au point 3 de l'ordre du jour.]

##### 4.2 Plan d'orientation pour les années 1993 à 1997

62. Le directeur scientifique fait le bilan de la situation financière du programme thonidés. Lors de sa cinquième réunion, le comité permanent sur les thonidés et marlins avait recommandé la mobilisation de financements à long terme pour les activités prioritaires, notamment les activités de statistique et de surveillance. L'Australie s'est engagée à fournir des financements sur quatre ans. La France a été sollicitée pour un engagement de trois ans, mais la réaction initiale n'a pas été favorable, ce pays ayant même envisagé de réduire ses financements. Les financements accordés au titre de la quatrième Convention de Lomé, qui ne sont d'ailleurs toujours pas assurés, se révèlent d'une importance cruciale pour la réalisation de l'objectif du programme thonidés qui est de fournir aux pays membres des rapports en temps opportun grâce à l'amélioration de la surveillance des activités de pêche de thons et marlins dans la région. Le comité se félicite des démarches effectuées par le directeur scientifique pour obtenir des financements et demande que le programme thonidés continue à fournir des informations sur la situation financière dans les futurs plans d'orientation qu'il lui soumettra.

63. A l'occasion de sa cinquième réunion, le comité permanent sur les thonidés et marlins avait recommandé que le programme thonidés élabore un plan d'orientation quinquennal et le communique aux membres du comité avant la sixième réunion où il doit être examiné et éventuellement adopté. Le directeur scientifique présente le plan d'orientation du programme thonidés pour la période 1994-1998 où il est fait état des activités du projet régional océanien d'évaluation et de suivi de la ressource en thonidés (SPRTRAMP) ainsi que des activités courantes du programme thonidés. En 1990, le programme thonidés avait soumis une demande de financement concernant ce projet au titre de Lomé IV. Toutefois, le CRGA et la Conférence du Pacifique Sud n'ayant avalisé le plan d'orientation qu'en octobre 1992, le comité permanent sur les thonidés et marlins n'a pas pu participer directement à l'élaboration du plan pour 1993-1997. Le comité reconnaît cependant que, à ce stade, le programme thonidés ne pouvait pas intégrer à ce plan des observations détaillées car les financements prévus dans le cadre de la quatrième Convention de Lomé pour ces activités nouvelles sont en cours d'examen. Par conséquent, il décide de limiter le débat, lors de sa sixième réunion, à des observations d'ordre général sur les nouvelles activités et sur le rapport qu'elles auront avec les stratégies plus générales du programme thonidés.

#### RECOMMANDATION N° 1

Selon l'accueil qui sera réservé à la demande de financement présentée au titre de la quatrième Convention de Lomé, il est recommandé que le secrétariat général élabore un plan d'orientation qui tienne compte des observations émanant de la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins et intègre les nouvelles activités à celles existantes et que, dans la mesure du possible avant fin 1993, il en soumette la version révisée aux membres pour connaître leur avis.

64. Le comité convient de la nécessité de donner à ce plan la souplesse voulue pour en permettre l'adaptation à des situations nouvelles pouvant survenir à tout moment dans le domaine de la pêche. Les principales activités du plan concernent la mise en place d'un programme d'embarquement d'observateurs scientifiques et l'élargissement des activités d'échantillonnage au port. Ces activités sont le complément de l'évaluation des stocks, de l'analyse des interactions entre méthodes de pêche et d'autres études biologiques, par exemple celles concernant les prises accessoires. Le comité propose que le plan soit établi en fonction d'un plan d'orientation pour la durée du programme. Il devrait indiquer les espèces de poisson et déterminer les questions d'intérêt national et régional qui feront l'objet des services-conseils scientifiques que le programme thonidés sera amené à fournir. Il devrait permettre d'analyser la communication des résultats entre le programme thonidés et ses utilisateurs (les organismes de gestion et les pays insulaires du Pacifique Sud) et permettre de recueillir l'avis de ces derniers.

65. Pour élargir les activités d'échantillonnage au port et mettre en place le programme d'observation scientifique, le programme thonidés devra se maintenir constamment en rapport avec les responsables des programmes existants. Ces échanges devraient permettre de mieux comprendre les objectifs des programmes nationaux d'embarquement d'observateurs et déterminer les problèmes communs, notamment ceux posés par la nécessité d'intégrer les tâches scientifiques à celles d'observation de l'application des règles. Le programme

thonidés pourrait déterminer les grandes lignes d'un programme régional d'observation scientifique. La formule et les objectifs à retenir pour l'organisation d'un éventuel atelier d'observation font l'objet d'un long débat qui témoigne de l'intérêt manifeste des pays océaniques pour l'échange d'information au sujet des programmes d'observation, de leur gestion, des tâches incombant aux observateurs et de la formation à leur donner. Le débat a fait également ressortir la nécessité de mettre au point des objectifs scientifiques communs et de normaliser les activités d'échantillonnage pour les programmes d'observation mis en oeuvre dans la région. Malheureusement, le programme thonidés ne peut envisager de formule à retenir pour ces ateliers tant que les financements au titre de la Convention de Lomé IV ne sont pas acquis.

## RECOMMANDATION N° 2

**Il est recommandé que la mise en place d'un programme d'observation et l'élargissement des activités d'échantillonnage au port se fassent après consultation approfondie des responsables des programmes mis en oeuvre dans la région.**

66. Lors du débat préliminaire concernant ce plan d'orientation, le comité aborde également la question de la mise en place d'un laboratoire d'analyse et d'un programme de formation. Le comité convient de l'importance de l'objectif du programme thonidés qui est d'améliorer les capacités océaniques de recherche et de collecte de données sur les thonidés. La formation envisagée serait des plus utiles dans les domaines où le programme thonidés justifie de compétences particulières, notamment les statistiques halieutiques, l'évaluation des stocks, la modélisation informatique et la biologie des thonidés.

67. Le projet de mise en place d'un laboratoire d'analyse doit être attentivement étudié. Le plan d'orientation peut laisser supposer, à tort, qu'il s'agit de mettre en place un grand laboratoire d'analyse. En fait, le programme thonidés ne souhaite installer qu'un "laboratoire d'analyse par voie humide" équipé du matériel de base, balances et microscopes, par exemple. Le programme thonidés envisagera selon les besoins de sous-traiter auprès d'organismes extérieurs les travaux d'analyse plus complexes.

## 5. RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

### 5.1 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

68. M. Jacek Majkowski présente le document IP.4 qui rend compte de l'état d'avancement des travaux de mise en oeuvre du projet FAO de coopération et de recherche sur les interactions entre les différents types de pêche thonière dans le Pacifique Sud. Du fait des avantages que ce projet pourrait apporter aux pays en développement, ses activités seront essentiellement axées sur la mise au point et l'application de méthodes d'analyse des interactions entre la pêche de la bonite et du thon jaune dans le Pacifique. Le représentant de la FAO fait brièvement état des travaux d'analyse qui seront financés dans le cadre de ce projet.

69. Il est proposé de tenir la deuxième réunion (FAO) d'experts sur les interactions entre pêches thonières dans le Pacifique en juin 1994. Les objectifs en seraient les suivants :

- analyser et intégrer les conclusions des études menées dans le cadre du projet et d'autres recherches sur les interactions entre pêches thonières;
- récapituler les diverses solutions proposées pour l'étude des interactions entre pêches;
- élaborer des directives sur leurs modalités d'application et leur fiabilité en ce qui concerne la bonite et le thon jaune;
- étudier les interactions possibles entre les différentes pêches de ces espèces dans le Pacifique et formuler quelques généralisations à ce sujet;
- formuler des recommandations sur les domaines devant faire l'objet de recherches à l'avenir.

70. Les représentants du Japon, du Service national américain de la pêche maritime (NMFS) et de la CPS proposent, pour des raisons pratiques, que cette consultation ait lieu fin septembre ou début octobre 1994, et indiquent qu'ils ne pourront y assister si elle se déroule en juin 1994, époque à laquelle d'autres réunions sont

déjà prévues. Certains participants signalent que certains de ces objectifs peuvent sembler trop ambitieux et proposent que leur examen s'effectue dans le cadre plus réduit d'un séminaire.

## 5.2 Université de Hawaï

71. M. John Siebert indique qu'un programme d'études de deuxième cycle en halieutique et aquaculture tropicales sera bientôt mis en place à l'Université de Hawaï. Les cours devraient commencer en septembre 1994.

72. Un programme a été créé en 1992 pour la conduite de recherches sur la pêche des espèces pélagiques aux Samoa américaines, à Guam, à Hawaï et dans les Iles Mariannes du Nord. Ce programme a été mis en place pour tenir compte des modifications apportées récemment à la législation américaine et en faire le complément du service national américain de la marine (NMFS) et du Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental. Au cours de la première année, le programme de recherches sur la pêche des espèces pélagiques mis en oeuvre par l'Université de Hawaï prêterait son appui à dix projets qui seront conduits dans les domaines de l'évaluation des stocks, de la biologie, de l'économie et de l'océanographie.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

73. Le directeur scientifique fait part de la décision de la trente-deuxième Conférence du Pacifique Sud de porter la fréquence de la conférence technique régionale des pêches à un rythme biennal. Le comité permanent sur les thonidés et marlins est un comité technique chargé de conseiller la conférence technique régionale des pêches et si celle-ci doit avoir lieu tous les deux ans, le comité ne pourra lui présenter ses recommandations qu'au bout de deux réunions annuelles. Les participants rejettent la recommandation visant à tenir la réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins tous les deux ans, vu l'importance que revêtent les travaux de cette instance pour les pays insulaires du Pacifique Sud.

### III. RECOMMANDATIONS

#### RECOMMANDATION N° 1

Selon l'accueil qui sera réservé à la demande de financement présentée au titre de la quatrième Convention de Lomé, il est recommandé que le secrétariat général élabore un plan d'orientation qui tienne compte des observations émanant de la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins et intégrera les nouvelles activités à celles existantes et que, dans la mesure du possible avant fin 1993, il en soumette la version révisée aux membres pour connaître leur avis.

#### RECOMMANDATION N° 2

Il est recommandé que la mise en place d'un programme d'observation et l'élargissement des activités d'échantillonnage au port se fassent après consultation approfondie des responsables des programmes mis en oeuvre dans la région.

#### IV. LISTE DES DOCUMENTS PRESENTES

##### DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Document de travail 1    *Rapport de la cinquième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (Honolulu, Hawaï, 18-19 juin 1992)*
- Working Paper 2        *Status of Tuna Fisheries in the SPC Area during 1992, with Annual Catches for 1922-1938 and 1952-1992 (en anglais seulement)*
- Working Paper 3        *Status of Tuna Stocks in the SPC Area: A Summary Report for 1993 (en anglais seulement)*
- Working Paper 4        *Status of the SCTB Database (en anglais seulement)*
- Working Paper 5        *TBAP Work Programme Review 1992-1993 and Work Plan 1993-1994 (en anglais seulement)*
- Working Paper 6        *Regional Tuna Tagging Project Overview and Project Evaluation by the European Community (en anglais seulement)*
- Working Paper 7        *A TBAP Operational Plan for 1994-1998 and the Status of the South Pacific Regional Tuna Research Project (en anglais seulement)*
- Working Paper 8        *By-catch and Discards in Western Pacific Tuna Fisheries: A Review of SPC Data Holdings and Literature (draft document) (en anglais seulement)*
- Working Paper 9        *Status of Longline Port Sampling Programmes supported by the South Pacific Commission (en anglais seulement)*

##### DOCUMENTS D'INFORMATION

- Information Paper 1     *TBAP Data Catalogue (en anglais seulement)*
- Information Paper 2     *Product Flows in the Western Pacific Tuna Fisheries, 1992 (en anglais seulement)*
- Information Paper 3     *Yellowfin Landings in American Samoa, 1976-1992 (en anglais seulement)*
- Information Paper 4     *Interactions of Pacific Tuna Fisheries: FAO-led Cooperative Research (en anglais seulement)*
- Information Paper 5     *Overview of Tuna Markets (en anglais seulement)*

**V. LISTE DES PARTICIPANTS****Australie**

Mr Peter Ward  
Fisheries Resources Branch  
Bureau of Resource Sciences  
P.O. Box E11  
Queen Victoria Terrace  
Canberra ACT 2600

Dr John Gunn  
Division of Fisheries  
CSIRO  
GPO Box 1538  
Hobart, Tasmanie 7001

Mr John Diplock  
Fisheries Manager (Marine)  
NSW Fisheries  
Locked Bag 9  
Pymont NSW 2009

**Etats fédérés de Micronésie**

Mr Bernard Thoulag  
Executive Director  
Micronesian Maritime Authority  
P.O. Box PS122  
Palikir, Pohnpei FM 96941

Mr Craig F. Heberer  
Tuna Biologist  
Micronesian Maritime Authority  
P.O. Box PS122  
Palikir, Pohnpei FM 96941

**Etats-Unis d'Amérique**

Dr Gary T. Sakagawa  
Chief, Pelagic Fisheries Resources Division  
Southwest Fisheries Science Center  
National Marine Fisheries Service  
NOAA  
P.O. Box 271  
La Jolla, Californie 92038

Dr Pierre Kleiber  
Southwest Fisheries Science Center  
National Marine Fisheries Service  
NOAA  
P.O. Box 271  
La Jolla, Californie 92038

Dr John Sibert  
School of Ocean and Earth Science & Technology  
1000 Pope Road  
University of Hawaii  
HONOLULU, Hawai 96822

- Fidji**  
Mr Subodh Sharma  
A/Senior Fisheries Officer  
Fisheries Division  
Ministry of Primary Industries  
P.O.Box 358  
SUVA
- Indonésie**  
Dr Nurzali Naamin  
Director  
Research Institute for Marine Fisheries  
Komplek Pelabuhan Perikanan Samudera  
JL Muara Baru Ujung  
Jakarta 14440
- Japon**  
Dr Sachiko Tsuji  
Section Chief  
National Research Institute of Far Seas Fisheries  
5-7-1 Orido  
SHIMIZU, 424
- Dr Hiroaki Okamoto  
National Research Institute of Far Seas Fisheries  
5-7-1, Orido  
SHIMIZU, 424
- Kiribati**  
Mr John Kirata  
Fisheries Officer (Licensing)  
Fisheries Division  
Ministry of Environmental and Natural Resource Development  
P.O. Box 64  
BAIRIKI, Tarawa
- Iles Marshall**  
Mr Virgil Alfred  
Marshall Islands Marine Resources Authority  
Ministry of Resources and Development  
P.O. Box 860  
MAJURO 96960
- Nouvelle-Calédonie**  
M. Régis Etaix-Bonnin  
Ingénieur chargé des pêches  
Service territorial de la marine marchande et des pêches maritimes  
B.P. 36  
Nouméa
- Nouvelle-Zélande**  
Dr Talbot Murray  
Research Group Leader  
Pelagic and Inshore Fisheries  
MAF Fisheries  
P.O. Box 297  
WELLINGTON

- Palau**  
Mr Ramon Rechebei  
Palau Maritime Authority  
P.O. Box 100  
KOROR 96940
- Mr Masubed Tkel  
Palau Tuna Fisheries Port Sampler  
P.O. Box 100  
KOROR 96940
- Iles Salomon**  
Mr Eddie Oreihaka  
Senior Fisheries Officer (Resource Management)  
Fisheries Division  
Ministry of Natural Resources  
P.O. Box G24  
HONIARA
- Samoa américaines**  
Dr Peter Craig  
Chief Biologist  
Department of Marine and Wildlife Resources  
P.O. Box 3730  
PAGO PAGO 96799
- Taiwan**  
Dr Chi-Lu Sun  
Instructor  
Institute of Oceanography  
National Taiwan University  
P.O.Box 23-13  
TAIPEI
- Tonga**  
Mr S. Tualau Mangisi  
Director of Fisheries  
Ministry of Fisheries  
P.O. Box 871  
NUKU'ALOFA

## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Agence des pêches du Forum**  
Mr Noel Omeri  
Fisheries Development Officer  
Forum Fisheries Agency  
P.O. Box 629  
HONIARA  
Iles Salomon
- Organisation des Nations  
unies pour l'alimentation  
et l'agriculture (FAO)**  
Dr Jacek Majkowski  
F-248, FIRM, FAO  
Via Delle Terme di Caracalla  
00100 ROME  
Italie

**Commission du Pacifique Sud**

M. Antony D. Lewis  
Directeur scientifique  
Programme d'évaluation des thonidés et marlins

M. John Hampton  
Maître de recherche halieutique  
Programme d'évaluation des thonidés et marlins

M. Timothy Lawson  
Statisticien des pêches  
Programme d'évaluation des thonidés et marlins

M. Peter Williams  
Statisticien adjoint  
Programme d'évaluation des thonidés et marlins

M. David Itano  
1151-G Wainha Street  
HONOLULU  
Hawaï 96825  
Télécopieur : (808) 395-8311

**ALLOCUTION DE BIENVENUE PRONONCEE PAR M. RESIO S. MOSES,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, ETATS FEDERES DE MICRONESIE**

Si je suis avec vous ce matin c'est pour vous souhaiter la bienvenue aux Etats fédérés de Micronésie et aussi pour vous remercier d'avoir choisi de vous réunir à Palikir où j'espère que nous apprendrons à mieux nous connaître. Je vous souhaite également un séjour agréable à Ponape et un plein succès dans vos travaux.

Vous n'ignorez pas que nous sommes un petit pays, peu développé, perdu dans l'immensité du Pacifique nord-ouest. C'est pourquoi nous sommes redevables à Dieu d'avoir créé des océans si poissonneux. Cet océan est le trait d'union entre nos îles et le reste du monde, et il est pour nous source de vie; d'où notre intérêt pour les travaux importants de collecte, de compilation et d'analyse des données halieutiques, entrepris par ce comité. Grâce à vous, nous espérons arriver à mieux comprendre nos ressources marines et en particulier les thonidés et les marlins.

Dans l'avenir, nous resterons tributaires de notre océan, puisque les thonidés sont et seront pour ainsi dire notre seul moyen de subsistance. Aussi la pérennité de l'exploitation de ces ressources présente-t-elle pour nous un intérêt vital.

Nous devons nous entendre sur les moyens d'optimiser l'exploitation commerciale de nos thonidés et marlins, car nous avons cru comprendre, bien qu'aucune preuve scientifique ne nous en ait été donnée, que ces ressources étaient en voie d'épuisement. Nos pêcheurs nous ont appris que les stocks avaient diminué par rapport aux années précédentes. Etant donné que, pour des raisons économiques, nous devons continuer d'autoriser les pays pratiquant la pêche hauturière à opérer dans notre zone de pêche et que nous nous efforçons de développer le secteur de la pêche, la question de l'exploitation durable de nos thonidés est devenue pour nous une véritable source de préoccupation.

C'est dire l'importance des travaux de votre comité dont les résultats, nous l'espérons, nous permettront d'avoir une idée plus précise de l'état de nos stocks de thonidés. Il convient que les pays de la région et les pays pratiquant la pêche hauturière coopèrent et déterminent ensemble, en se plaçant dans une perspective à long terme, le seuil d'exploitation des thonidés et marlins à ne pas dépasser. Notre petit pays attend de votre comité qu'il lui fournisse les données nécessaires pour lui permettre de gérer et de préserver au mieux ses ressources marines. En effet, il est important de disposer de données fiables qui nous aideront à définir le type de relations qu'il nous faut établir, dans le domaine de la pêche, avec nos amis de par le monde et d'orienter notre politique étrangère.

Pour conclure cette brève allocution, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue aux Etats fédérés de Micronésie ainsi qu'un plein succès dans le déroulement de vos travaux.

## RECAPITULATIF DES MESURES REQUISES POUR 1992

*Mesure n° 1 : Il est demandé au secrétariat général d'intégrer dans les rapports à venir sur la situation de la pêche, des informations sur l'amélioration dans le temps du rendement des flottilles de senneurs et de palangriers, et de suivre attentivement l'évolution des activités de transbordement.*

En consultation avec la CPS, l'Agence des pêches du Forum a récemment proposé de modifier le formulaire de demande d'immatriculation auprès de l'Agence des pêches du Forum de manière à y faire figurer de nouveaux éléments d'information relatifs à l'efficacité des navires et notamment :

pour les senneurs :

- le numéro d'immatriculation de l'hélicoptère
- le type d'hélicoptère
- le système de levage du filet à l'aide d'une poulie active
- le treuil de sac
- l'indicateur de courant à effet doppler
- le radar aviaire
- la longueur de la senne
- la profondeur de la senne
- le nombre de canots auxiliaires

pour les canneurs :

- le nombre de systèmes de relevage automatique des cannes
- la capacité de stockage des appâts
- le radar aviaire

pour les palangriers :

- le matériau utilisé pour la ligne-mère
- la longueur de la ligne-mère
- le nombre maximum de paniers
- le nombre maximum d'hameçons
- le vire-ligne

Ce projet de formulaire de demande d'immatriculation devra être rempli chaque année par tous les navires, et les informations visées ci-dessus apparaîtront dans les prochains rapports sur la situation de la pêche, dès qu'elles seront disponibles.

Le document IP.2 comporte des informations sur les transbordements. C'est ainsi que les senneurs ont transbordé (en mer ou au port) au moins 78% des prises de thonidés réalisées dans le Pacifique occidental en 1991. Suite à un accord entre les parties à la Convention de Nauru, des conditions minimales applicables au transbordement entreront en vigueur en juin 1995. Les opérateurs de bateaux de pêche désireux de transborder leurs prises ne pourront le faire que dans un port désigné à cet effet, ce qui facilitera les opérations de surveillance et d'échantillonnage.

*Mesure n° 2 : Il est demandé à la CPS et à l'Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon) de préparer conjointement une demande de financement pour la seconde période de trois mois de recherches conjointes, qui sera soumise au gouvernement du Japon avant la fin de 1992. Ces deux organisations devraient en outre établir des règles de travail mutuellement acceptables portant sur l'échange des données qui seront nécessaires dans le cadre de ces recherches.*

Au titre du projet d'évaluation des stocks et de modélisation visé à la rubrique 3.3 du document WP.5, le programme d'évaluation des thonidés et marlins et l'Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon) ont collaboré à la mise au point d'une proposition de réalisation de travaux de recherche visant à explorer l'interaction entre la pêche de surface et la pêche à la palangre du thon jaune. Il est prévu que l'institut japonais détache auprès du programme thonidés un chercheur qui commencera ses travaux en 1994. Le descriptif de projet, entériné par le gouvernement japonais, précise les règles qui régissent l'échange des données utilisées dans le cadre de cette étude.

*Mesure n° 3 : Il est demandé au programme d'évaluation des thonidés et marlins de mener à terme son évaluation des prises accessoires et des rejets des pêches du Pacifique occidental et de l'adresser aux membres du comité permanent sur les thonidés et marlins, avant son examen par la sixième réunion de ce comité.*

Un projet d'évaluation (document WP.8) a été présenté aux participants au titre du point 2.4 de l'ordre du jour. Des rubriques relatives aux prises accessoires réalisées à la canne, à la traîne, à la palangrotte et au filet maillant ainsi qu'au rejet de pêches du Pacifique occidental ont été rédigées mais elles n'ont pas été intégrées dans ce projet. L'accent a été mis sur les deux autres types d'engins, la senne et la palangre qui intéressent au premier chef les pays membres et auxquels on peut attribuer la plupart des prises accessoires et des rejets des pêches de la région. La mesure n° 3 formulée lors de la cinquième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins est devenue la mesure n° 1 de la sixième session dudit comité.

## EVALUATION DES RECOMMANDATIONS FORMULEES EN 1992

### Recommandation n° 1 :

Il est recommandé que les pays et territoires membres de la CPS négociant des accords de pêche avec la Corée exhortent ce pays à mettre à la disposition de la CPS les données spatio-temporelles de prises et d'effort anciennes et actuelles, mensuellement et par carrés de 5° de côté pour la pêche à la palangre, et mensuellement par carrés d'un degré de côté pour la pêche à la senne. Ces données devront comprendre les prises effectuées à l'intérieur des ZEE des pays et territoires membres de la CPS et les prises en haute mer, et seront intégrées à la base de données du comité permanent.

Le directeur des affaires maritimes de Micronésie signale que la Corée a accepté de fournir toutes les données figurant dans les journaux de pêche relatives aux opérations que conduira ce pays dans la ZEE des Etats fédérés de Micronésie et dans les zones de haute mer adjacentes, ainsi que celles obtenues dans le cadre de transbordements au port ou de missions d'observation. Le participant de Kiribati fait état des difficultés que continue de rencontrer son pays pour obtenir des données. D'autres pays membres de la CPS, qui ont conclu des accords de pêche bilatéraux avec la Corée (Polynésie française et Papouasie-Nouvelle-Guinée) ne sont pas représentés à cette réunion.

### Recommandation n° 2 :

Il est recommandé, étant donné l'importance indéniable des activités de statistique et de suivi du programme d'évaluation des thonidés et marlins, et la nécessité d'assurer la continuité et la permanence de ces activités, que des initiatives soient prises pour garantir le financement à plus long terme de ces domaines prioritaires.

Dans le cadre des travaux réalisés par le directeur scientifique du programme thonidés, l'Australie a accepté d'accorder un soutien financier, quoiqu'essentiellement destiné aux activités d'évaluation et de modélisation pour une période de quatre ans. Les négociations se poursuivent avec la France pour qu'elle contribue financièrement aux activités de statistique et de suivi. Le directeur scientifique informe les participants que les dernières dispositions sont prises afin de permettre au programme thonidés de mieux assurer le suivi de l'exploitation des thonidés et des marlins dans la région.

### Recommandation n° 3 :

Il est recommandé que la conférence technique régionale sur les pêches soit informée de l'état actuel de la question du plan d'orientation et qu'elle le présente à nouveau à la trente-deuxième Conférence du Pacifique Sud pour adoption.

La vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches qui s'est tenue en 1992 adopte à nouveau le plan condensé d'orientation qu'il présente une fois encore au CRGA réuni lors de sa seizième session, ainsi qu'à la trente-deuxième Conférence du Pacifique Sud (Suva, en octobre 1992), qui l'entérine.

### Recommandation n° 4 :

Il est recommandé que le programme d'évaluation des thonidés et marlins élabore un plan d'activités pour la période 1993-1997, à diffuser bien avant la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins qui sera appelé à l'évaluer et à l'adopter.

Le directeur scientifique fait distribuer aux participants le plan d'activités du programme d'évaluation des thonidés et marlins pour la période 1994-1998. Ce plan traite des nouvelles activités conduites dans le cadre du projet régional océanien d'évaluation et de suivi de la ressource en thonidés (SPR TRAMP). En 1990, le responsable du programme thonidés a cherché à obtenir un financement pour SPR TRAMP au titre de Lomé IV. Le CRGA ayant reporté à 1992 l'adoption du plan d'orientation, le comité permanent sur les thonidés et marlins n'a pu être directement associé à l'élaboration du plan d'orientation pour la période 1993-1997. Lors de la sixième session du comité permanent sur les thonidés et marlins, des remarques générales sont faites sur les nouvelles activités qui devraient ou pas figurer dans le plan d'orientation, selon la réponse donnée à la demande de financement. Le responsable du programme thonidés décide de faire distribuer aux membres, d'ici la fin de l'année 1993, un plan d'orientation pour commentaires ?, évaluation ?, adoption ?

**MESURES REQUISES**

*Mesure n° 1 : Il est demandé au programme d'évaluation des thonidés et marlins de mener à terme son évaluation des prises accessoires et des rejets des pêches du Pacifique occidental y compris les amendements au projet de document suggérés par le comité permanent sur les thonidés et marlins lors de sa sixième réunion et de l'adresser aux membres de ce comité avant sa septième réunion.*